



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 24 septembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 18 septembre 2015
Date de publication : 02 octobre 2015

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFEVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PECHINOT, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAROU, Mme Phanie BOUVRET, M. Alain VUILLAUME, M. Jean BORDAT

Référence

N° 15.24.09.104

Commission

Avis favorable de la
Commission Solidarité et
Politique de la Ville du 16
septembre 2015

Objet

Reprise du centre social
« Olympe de Gougues »

Secrétaire de séance

Jean-Baptiste GAGNOUX

Rapporteur

Frédérique DRAY

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE
M. Paul ROCHE à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Pascal FICHERE à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Catherine DEMORTIER à Mme Isabelle DELAINE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (à partir de la DCM
15.24.09.96)

Conseillers absents en cours de séance :

M. Jean-Philippe LEFEVRE (DCM 15.24.09.102) ; Mme Sylvette
MARCHAND (DCM 15.24.09.102) ; Mme Phanie BOUVRET (DCM
15.24.09.106) ; Mme Isabelle DELAINE (DCM 15.24.09.109-110) ; M.
Jean-Claude WAMBST (DCM 15.24.09.118) ; M. Daniel GERMOND (DCM
15.24.09.134-135)

La Ville de Dole a repris en gestion directe le centre Olympe de Gougues suite au dépôt de bilan de l'association Interface.

Différentes réunions de travail avec les services de la CAF ont permis de valider la demande d'agrément centre social portée par la Ville de Dole. Un premier agrément portant sur la fin d'année 2015 et l'année 2016 sera présenté fin septembre 2015 devant la Commission d'aide aux projets individuels et collectifs et sur la base d'un projet synthétique reprenant à partir des éléments de diagnostic existant, les orientations et interventions prioritaires qui seront mises en œuvre au cours de cette période.

La Ville de Dole engagera une démarche d'élaboration d'un nouveau projet de centre social au cours de cette période transitoire en vue d'un agrément pluriannuel (2017-2020) permettant d'associer plus fortement la population et les partenaires œuvrant sur le quartier des Mesnils Pasteur et sur la Ville de Dole.

Le centre social porté par la municipalité se veut avant tout un équipement de proximité ouvert à toute la population des Mesnils Pasteur quel que soit son âge, son origine, sa culture,....

Le projet social intègre les missions des structures d'animation de la vie sociale définies par la CAF que sont :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui propose un accueil, des services et des activités à l'ensemble de la population. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les différentes générations du quartier permettant de développer et conforter les liens familiaux et sociaux ;

- Un lieu d'animation de la vie sociale offrant aux habitants des espaces d'expression et leur permettant d'être acteur dans la dynamique du quartier à travers la conception et la réalisation d'activités.

Le centre social vise à contribuer au meilleur épanouissement de chacun, à répondre aux besoins et problématiques des habitants du quartier et à œuvrer pour la création de valeurs collectives et solidaires en synergie avec l'ensemble des acteurs locaux du territoire.

La Ville de Dole gestionnaire du futur centre social s'attache à :

- Proposer une diversité des activités et services et dans faciliter l'accès au plus grand nombre
- Assurer une attention toute particulière aux publics les plus fragiles
- Mutualiser et fédérer les moyens humains, matériels et financiers
- Organiser la construction en commun de projets d'animations cohérents avec les forces vives du quartier (habitants, associations, institutionnels)
- Rester attentive et à l'écoute des attentes, des besoins et des propositions des habitants du quartier

Au-delà des objectifs de mixité sociale et générationnelle, la dimension participative est au centre des préoccupations de la collectivité gestionnaire.

Les missions spécifiques des centres sociaux tels que demandées par la CNAF visent à rompre l'isolement des habitants d'un territoire, à prévenir et réduire les exclusions, à renforcer les solidarités entre les personnes en les amenant à être acteur.

Son action est fondée sur des valeurs communes : le respect de la laïcité et des différences de chacun.

Afin de répondre pleinement à ces missions, le centre social Olympe de Gougues s'organise autour de différents pôles s'appuyant sur du personnel Ville chargé de mettre en œuvre les priorités d'actions arrêtées dans le projet social sous la responsabilité du directeur :

- un pôle d'accueil et de services aux habitants usagers, aux familles et aux associations
- un pôle jeunesse autour des 6- 25 ans
- un pôle familles –parentalité
- un pôle vie des habitants et citoyenneté

Le projet conduit par la municipalité se structure autour des 4 axes suivants :

► AXE 1 : Être un véritable lieu ressources et d'accueil pour tous avec pour objectifs :

- Offrir les conditions d'un accueil de qualité et une écoute active
- Construire et animer un réseau de partenaires permettant de répondre aux besoins des habitants
- Communiquer autour des services et animations proposées
- Porter une attention particulière aux publics les plus vulnérables

► AXE 2 : Développer une offre éducative cohérente et diversifiée avec pour objectifs:

- Consolider et structurer l'offre éducative et de loisirs
- Favoriser une continuité éducative et un accompagnement adapté au + près des problématiques rencontrées
- Assurer une mise en réseau des acteurs du quartier œuvrant dans l'éducation, l'animation, la prévention et la formation

► AXE 3 : Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels avec pour objectifs :

- Développer des actions de soutien à la parentalité
- Faciliter l'accès aux droits et à l'information sur le quotidien des familles
- Renforcer la place des parents dans la relation avec l'école
- Organiser des échanges intergénérationnels

► AXE 4 : Favoriser l'implication et la participation active des habitants bénévoles et usagers avec pour objectifs :

- Développer et valoriser la participation des habitants aux activités et au fonctionnement du centre social
- Apporter un soutien aux initiatives locales
- Organiser des temps festifs
- Constituer et accompagner le conseil citoyen et de maison

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 34 voix pour et une abstention :

- **APPROUVE** ce projet social en partenariat avec la CAF du Jura,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer tous les documents se rapportant à cette mission.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ◆ Pilotage et Coordination
- ◆ Pôle Moyens et Ressources/Finances
- ◆ Trésorerie Principale
- ◆ Pôle Actions Sociales et Politique de la Ville/Santé
- ◆ Police Municipale
- ◆ CAF du Jura

Fait à Dole, le 25 septembre 2015
Pour extrait certifié conforme
Le Député-maire,

Jean-Marie SERMIER
(JURA) ★

